

**CIHM  
Microfiche  
Series  
(Monographs)**

**ICMH  
Collection de  
microfiches  
(monographies)**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1997**

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité Inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

<b>10x</b>																			
										✓									
	<b>12x</b>		<b>16x</b>		<b>20x</b>		<b>24x</b>		<b>28x</b>		<b>32x</b>								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

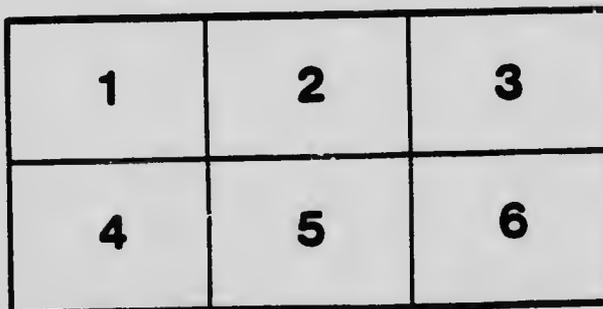
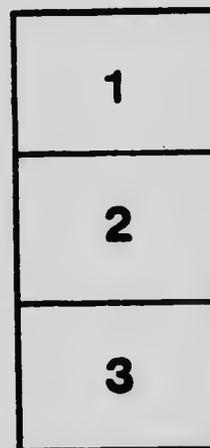
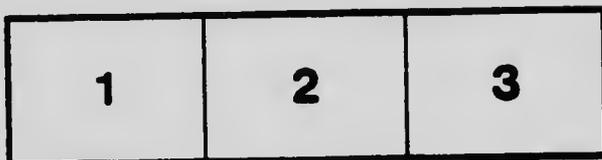
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

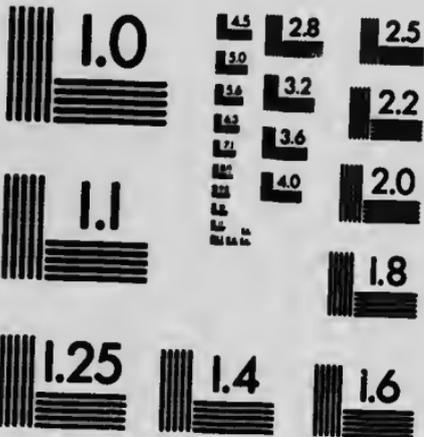
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

# MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



**APPLIED IMAGE Inc**

1653 East Main Street  
Rochester, New York 14609 USA  
(716) 482-0300 - Phone  
(716) 288-5889 - Fax

30  
**DISCOURS**

PRONONCÉ PAR

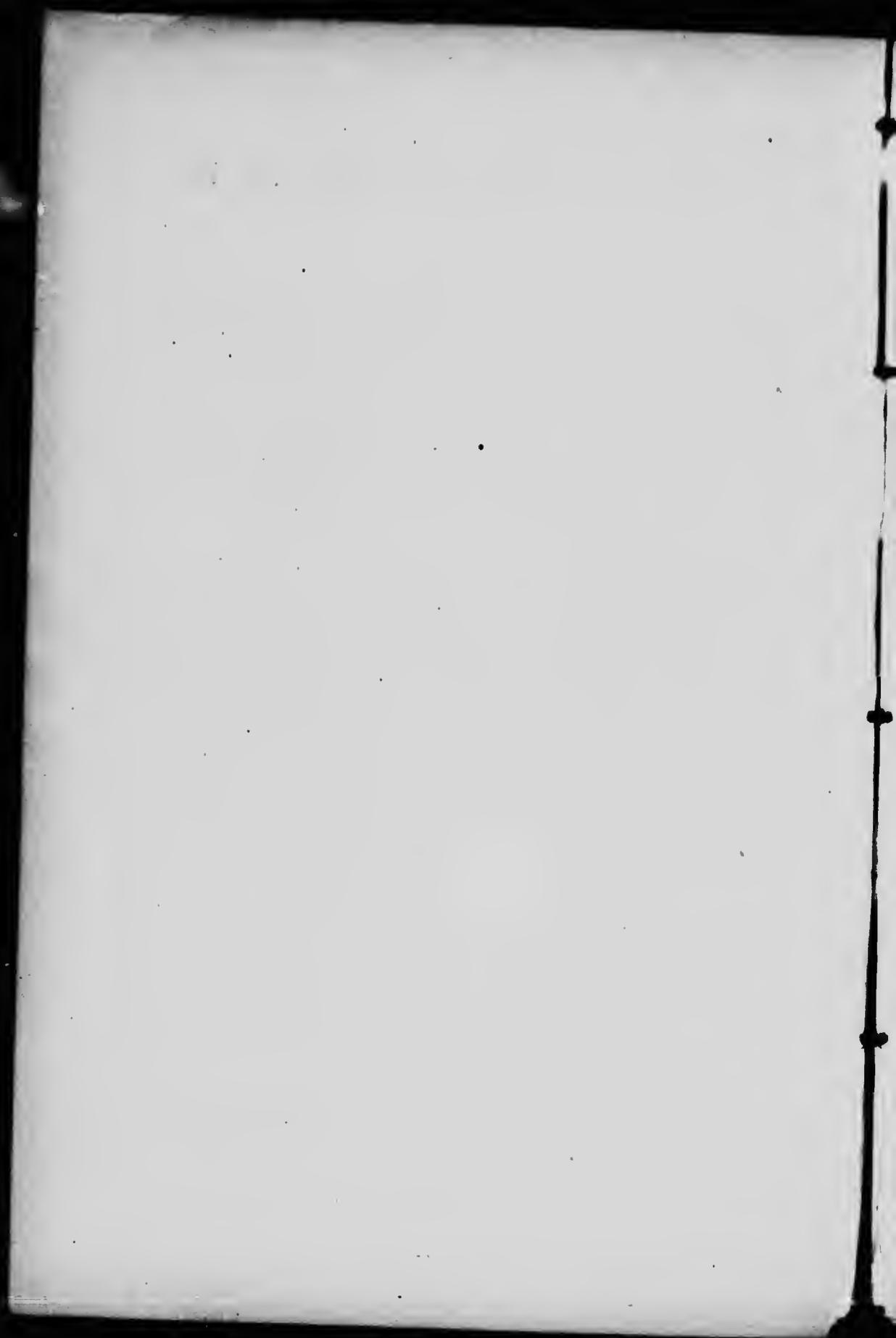
**M. J. E. CYR,**

Député de Provencher à la Chambre  
des Communes



Dans les Salles du Club Libéral de la Partie Est,  
à Montréal

**LE 5 AVRIL 1908.**



## Discours de M. J.-E. Cyr, M. P.

Voici le texte du discours prononcé dernièrement au club libéral de la partie Est par M. J. E. Cyr, député de Provencher aux Communes :

C'était au lendemain des jours sombres de 1837 et 38 ; durant lesquels nos pères, héros improvisés, sans organisation, sans armes autres que de vieux mousquets français et un canon de bois, avaient osé affronter les bataillons de l'Angleterre, en une protestation indignée contre la violation des droits du peuple. Tout le pays était dans le deuil, la constitution était suspendue, c'était le règne de la terreur, car des patriotes portaient leur tête sur l'échafaud, ou allaient expier en exil le crime d'avoir trop aimé leur pays.

Cette consternation qui accablait toute la population, nous pouvons la comprendre encore après soixante-dix ans, car la grandeur des choses qui s'accomplissaient étaient bien de nature à saisir les cœurs les plus endurcis.

Certes, ils sont grands ces généraux dont l'histoire célèbre la gloire, et qui moururent sur les champs de bataille, clairons en tête, fanfares en queue, plus grands encore les humbles soldats d'avant garde qui, surpris par l'ennemi, sont fusillés au coin d'un bois, sans une oreille pour recevoir leurs dernières confidences, sans une parole amie pour consoler leurs derniers instants. Mais ils ne le cèdent ni aux uns ni aux autres, ces âmes généreuses, qui dans un beau

désespoir de voir leur pays accablé sous le poids de la tyrannie, livrent leur tête au gibet pour attirer l'attention du monde, sur l'injustice dont souffrent leurs compatriotes.

En entreprenant de vous parler du parti libéral, Messieurs, j'ai cru devoir d'abord saluer la mémoire de ces héros d'une lutte sans espoir. S'ils ne firent pas la conquête de la liberté, ils en furent les martyrs, et leur sang a été une semence féconde dont les fruits ne tardèrent pas à se développer.

C'était donc au lendemain de ces jours sombres de notre histoire, que le Canada eut le bonheur de se trouver de nouveaux chefs, qui devaient compléter l'œuvre des patriotes de 1838, en faisant consacrer par les lois les principes pour lesquels ceux-ci avaient si noblement donné leur vie.

Dans le Bas Canada, Papineau était proscrit, après avoir pendant vingt cinq ans tenu tête à l'oligarchie par la seule puissance de sa v. l. x. Mais il était resté un de ses lieutenants. Louis Hypolite Lafontaine avait généreusement pris sa part dans les grandes luttes parlementaires qui précédèrent la rébellion et nul avec plus d'ardeur.

Suivant l'expression du poète, son cœur n'avait jamais douté et parce qu'il avait toujours été fidèle aux siens, un Colborne lui fit l'honneur de la prison.

Mais bientôt il était relâché sans procès ; la Providence le réservait pour de plus grandes choses.

Dans le Haut Canada, l'énergique chef de la rébellion, William Lyon Mackenzie, dont le mérite est enfin universellement reconnu, était aussi proscrit. Mais là aussi l'ange tutélaire du Canada avait conservé à la liberté canadienne l'un de ses plus nobles champions dans la personne de Robert Baldwin.

Cependant, de l'autre côté de l'océan s'accomplissait l'acte inique de l'Union des deux Canadas. Cette idée dénoncée par Lord Durham quand il était au Canada, préconisée par lui quand il fut rendu en Angleterre, acceptée par les vieux tories parce qu'elle semblait leur donner un moyen d'ancêtre les Canadiens-Français, imposée au pays, par surprise, était pardessus tout, une de ces œuvres de halne que seul le fanatisme étroit pouvait concevoir.

Mais comme toutes ces mesures dictées par les passions, elle devait déjouer tous les calculs de ses auteurs et elle réservait aux opprimés une de ces revanches posthumes dont l'histoire est remplie.

L'Acte d'Union malgré toutes ses injustices calculées, avait finalement amené le triomphe de la liberté parce qu'elle réunissait Baldwin et Lafontaine sur le même terrain parlementaire, parce qu'en un mot, elle assurait la fondation du parti libéral.

Oui messieurs, permettez-moi de le dire, le libéralisme au Canada, c'est la liberté pour le peuple, et jamais on ne le vit mieux qu'en ces jours, où l'oligarchie essayait de perpétuer son règne, en usant de tous les attrait du pouvoir, de toute l'influence de l'Angleterre.

Des débats de cette période tourmentée il n'est besoin que de retenir une chose. Le gouverneur, soutenu

par les tories et les rongeurs du budget, voulait garder entre ses mains les nominations et le pouvoir réel.

Le parti libéral, dès sa naissance, posa en principe, que sous le régime parlementaire, c'est le peuple qui doit gouverner par l'entremise des ministres responsables à la Chambre,— il arbora le drapeau du gouvernement responsable. Baldwin et Lafontaine furent à tour de rôle invités à prendre place dans le premier gouvernement qui fut formé sous le nouveau régime, mais ils n'hésitèrent pas à refuser ces avantages, tant qu'on ne reconnaîtrait pas les droits du peuple à gouverner.

La lutte fut longue, mais pas même l'arrogance d'un Metcalf, à la face duquel les ministres indignés jetèrent leur portefeuille, plutôt que de céder un pouce des droits du peuple, pas même les rodontades d'un Stanley, ne purent ébranler les chefs libéraux. Quand on relit leurs discours, on croit déjà entendre la voix digne mais ferme de Sir Wilfrid Laurier remettant à sa place ce Dundonald, que l'oubli enveloppe déjà, alors qu'il s'était cru capable de faire une révolution au Canada. Il en fut dans ce temps là comme aujourd'hui, et après sept années de luttes, Lafontaine et Baldwin remontèrent au pouvoir pour gouverner au nom du peuple.

Le parti libéral, Messieurs, avait fait en nous assurant le gouvernement responsable, sa première et sa plus grande conquête, conquête féconde qui nous est parvenue intacte, et que les libéraux d'aujourd'hui, je le proclame avec fierté, savent défendre contre les attaques des impérialistes de toute sorte.

Et de cette conquête, combien de mesures régénératrices ne découleront-elles pas et pour le pays et pour notre race en particulier.

Les améliorations intérieures, la construction des chemins de fer aidée par le gouvernement, transformèrent la face du pays, les lois électorales et le système judiciaire furent perfectionnés, des institutions municipales stables, justice fut rendue aux victimes de la rébellion de 1837, malgré tous les efforts du fanatisme déchaîné, et un système scolaire fut établi qui était si bon, qu'après 60 ans les conservateurs de la province de Québec prétendent qu'il ne faut pas y toucher.

Et ce n'est là que quelques-unes des mesures dont le parti libéral dota le pays à son origine.

Mais plus que tout cela, encore les premiers chefs libéraux donnèrent au pays l'exemple de l'harmonie entre les races, Baldwin en faisant élire Lafontaine dans un comté anglais d'Ontario, Lafontaine, en faisant élire Baldwin dans un comté français, de Québec.

Cette marque d'union et d'apaisement fut le commencement de tous nos succès politiques, parce que le parti libéral avait su démontrer que les deux races peuvent rivaliser en esprit de justice et de générosité. Ces traditions, le parti libéral ne les a jamais perdues, mais la confusion commença le jour où après la retraite de Lafontaine, les libéraux du Bas Canada eurent la faiblesse de s'allier aux tories d'Ontario, les insulteurs constants de notre race, et ses ennemis jurés, pour former cette alliance hybride qui s'est appelée le parti libéral-conservateur. Je n'ai pas le temps de m'arrêter sur ce point, mais Cartier qui continua l'alliance avec Sir John Macdonald, ne se faisait pas d'illusion sur ce point. Il essayait autant que possible de continuer les traditions libérales, et l'on cherchera

en vain dans ses discours un seul mot, par exemple, en faveur de cette protection qui est le grand cheval de bataille du parti conservateur depuis trente ans. Mais ce n'est qu'au jour où il fallut faire sanctionner l'Acte de la Confédération et que Sir John Macdonald voulut y substituer une Union législative, que Cartier connut véritablement le fond de la pensée de son allié. Il est bon de rappeler ces faits à la génération présente, pour lui montrer, que les Sproule et les Sam Hughes, qui insultent quotidiennement notre race et notre religion, sont réellement les héritiers des traditions tories, depuis Sir Allan McNab.

Dans une lettre célèbre, qui fut publiée dans tous les journaux du pays et jamais contredite, lettre signée par un ancien collègue de Cartier, on peut lire ce qui suit:

"Cartier me dit qu'il avait été indigné de la conduite de ce dernier (Sir John). C'était de sa part, manquer de cœur et de loyauté vis-à-vis du Bas Canada, le perdre lui-même, Cartier, politiquement parlant, et mettre la Province de Québec à la merci et sous le contrôle des autres provinces. Enfin, Sir John voulait, en jouant ce tour de jarnac, annihiler la Province de Québec... Cartier m'a dit que, dès lors, il avait perdu toute confiance en Sir John, qu'il ne lui avait jamais pardonné son acte de trahison, et qu'il ne lui pardonnerait jamais. Si bien qu'il avait préféré Mackenzie qu'il y aurait peut-être moyen de s'entendre avec lui."

Vous ne pardonnerez, Messieurs, cette longue citation car ne démontre-t-elle pas que le bryisme fut toujours le même, que le plus grands des hommes dont les conservateurs fran-

çais de nos jours voudraient se réclamer, regrettaient son alliance avec les torys et qu'il voulait s'entendre avec les libéraux quand la mort vint l'enlever.

Plus tard, Sir John devait donner la mesure de sa loyauté en Chambre même, quand lors du célèbre scandale du Pacifique, il jetait allègrement son vieil allié, son bienfaiteur, par-dessus bord, et s'écriait hypocritement: "These hands are clean." Mais au Manitoba même, nous avons eu la mesure du torysme. Je ne reprendrai pas l'histoire des erreurs inexcusables par lesquelles l'administration de Sir John Macdonald amena le soulèvement de 1869-70. Sur les bords de la Rivière Rouge comme sur les bords du Saint-Laurent, vivait une race paisible, mais fière, forte de ses droits et qui n'entendait pas se laisser déposséder. Sa ferme attitude obligea le gouvernement canadien à capituler, mais comme tous les torys il capitula de mauvaise grâce. Ce sont là les faits notoires.

Mais c'est dans la vie de Mgr Taché par Dom Benoit même qu'il faut lire le long récit des promesses faites par le gouvernement de Sir John A. Macdonald et la manière odieuse dont elles furent rompues. C'est là qu'il faut lire comment le vénérable prélat fut traîné de Caïphe à Pilate par les chefs conservateurs au sujet de la question d'amnistie, comment il fut même obligé de se cacher pour faire valoir ses légitimes réclamations et comment enfin, Sir John Macdonald finit par lui infliger un formel démenti au sujet des promesses faites. Et après cette lecture on aura une idée de ce dont est capable le torysme.

Dans son désespoir, Mgr Taché écrivait à Sir John A. Macdonald le 20 janvier 1873 :

"La question de l'amnistie demeure dans toute son importance. Sir George, Lord Lisgar et Sir Clinton Murdoch ont ainsi que vous même, promis l'amnistie aux délégués.

La même promesse m'a été faite et cependant rien n'a été exécuté. Beaucoup de nos amis, et moi-même, avons risqué notre réputation et souffert de différentes manières pour rendre service au gouvernement, et maintenant je suis accusé par mes propres gens de les avoir trompés."

Les torys sont toujours les mêmes, la seule différence, c'est qu'il y en a qui sont plus polis que les autres, mais l'esprit sectaire est toujours le même.

Les conséquences désastreuses de la faiblesse des successeurs de Lafontaine en s'alliant avec un élément si foncièrement hostile à notre race ne tardèrent pas à se faire sentir sous plus d'une manière.

D'abord, les libéraux devenus des libéraux conservateurs, n'ayant aucune bonne raison politique à donner pour justifier leur conduite, songèrent aux raisons théologiques. Et comme les extrêmes appellent les extrêmes, on vit surgir une poignée de jeunes gens, qui s'emparèrent du titre de libéral qui fut bientôt transformé en celui de "rouge". Dès lors la Province de Québec n'entendit plus parler de politique canadienne; les vieilles querelles importées de France dominaient, par l'ardeur des polémiques, toutes les considérations qui se rattachaient à notre pays. Et en face des provocations qu'on nous lance aujourd'hui, en face des efforts concertés pour faire revivre les agitations d'autrefois, il me sera bien permis de dire que cette guerre politico-religieuse fut pour notre race un temps d'ar-

ré. Il me sera bien permis de dire que les gens qui faisaient les élections en se couvrant du manteau de la religion et l'argent des Allan ou des McGreevy dans leurs goussets ont fini par rouler dans la boue, au déshonneur de notre race et au grand détriment de son prestige. Mercier, que M. Tardivel qualifiait un jour comme le plus français de nos hommes d'Etat, avait été dans sa jeunesse témoin de ces luttes, et lorsqu'il était dans toute la force de son talent il sentait le besoin de flétrir l'école politico-religieuse en des termes dont je ne citerai qu'une partie :

"L'école politico-religieuse disait-il, voilà l'ennemi ; l'ennemi de l'Eglise canadienne, dont elle menace de détruire la sainte auréole en la traînant dans la fange des luttes de parti ; l'ennemi du clergé au sein duquel elle a introduit et veut entretenir des divisions mortelles ; l'ennemi de nos institutions... en provoquant sans cesse des empiétements sur les droits et les pouvoirs incontestables de l'Etat ; — l'ennemi des Canadiens-français qu'elle voudrait pousser dans des querelles fratricides avec leurs compatriotes d'autres origines et d'autres croyances, que nous devons respecter si nous voulons être respectés nous-mêmes, et avec lesquels nous devons vivre en paix afin de consolider les bases des destinées que la Providence ménage, sur ce continent, à la future nation Canadienne."

Voilà comment parlait il y a plus de vingt ans celui qui fut un des plus ardents apôtres de l'idée française toute sa vie, et qui au pouvoir, fut l'un des plus grands bienfaiteurs de l'enseignement supérieur catholique.

Et l'école politico-religieuse qu'il dénonçait devait recevoir son coup de

mort de Rome même, on ne la ressuscitera pas.

Le 11 octobre 1877, les évêques dans un mandement collectif rédigé en conformité des vœux du délégué apostolique, Mgr Conroy, disaient :

"Il n'existe en effet aucun document pontifical condamnant un parti politique quelconque..... A l'exemple du Souverain Pontife et suivant la sage prescription de notre quatrième concile, nous laissons à la conscience de chacun de juger sous le regard de Dieu, quels sont les hommes que ces condamnations peuvent atteindre, quel que soit d'ailleurs le parti politique auquel ils appartiennent.

"Quand vous aurez ainsi expliqué à votre peuple les principes qui doivent le guider dans son choix, laissez à la conscience de chacun le soin d'en faire l'application aux personnes et aux partis. Et quand un pénitent vous dira qu'il a voté en toute conscience et sous le regard de Dieu, ne révoquez pas en doute sa bonne foi..... Du haut de la chaire vous ne donnerez jamais votre opinion."

C'est au moment où l'atmosphère politique s'éclaircissait ainsi, au moment où chacun était remis à sa place par les plus hautes autorités, que Wilfrid Laurier entra en scène avec l'intention de renouer la chaîne des véritables traditions libérales forgée par Lafontaine et Baldwin.

L'alliance avec McKenzie, que Cartier avait rêvée et qui devait être suivie par l'alliance avec Blake, ne donna pas tous les résultats qu'on pouvait en attendre, parce que soudain le parti libéral se trouva aux prises avec une de ces crises industrielles qui passent périodiquement sur le monde, que les plus habiles financiers sont incapables de prévoir, et que le peuple comprend bien moins

encore. De sorte que Sir John Macdonald monta au pouvoir en laissant tomber ce mot cynique : "La protection a tout fait pour moi ; il faut bien que je fasse quelque chose pour la protection."

Il devait s'écouler vingt ans avant qu'on put effacer l'œuvre néfaste de l'école politico-religieuse et vaincre les influences des manufacturiers protégés qui avaient trouvé en Sir John un instrument si facile à manier. Ces vingt années d'opposition, Wilfrid Laurier qui était finalement arrivé au suprême commandement par le vœu unanime et irrésistible de ses alliés de langue anglaise, les supporta d'un cœur léger.

Ferme dans ses convictions, avec une confiance absolue dans le patriotisme et le bon sens du peuple canadien, il voyait sans trop d'alarmes, ses adversaires accumuler faute par dessus faute, et jamais une parole d'amertume ne s'échappa de ses lèvres.

Mais quand on fait avec tant de rigueur le procès du parti libéral et qu'on veut même lui faire porter le fardeau des turpitudes et du langage outré des Folwer, il convient de re le bilan, une fois pour toutes et en termes concis de l'administration conservatrice avant 1896.

Au point de vue national Cartier se flattait de faire du Manitoba une province française. Ses collègues tory manipulèrent si bien les cartes qu'au jour où l'acte du Manitoba fut mis à l'épreuve par cet agitateur tory qu'était Dalton McCarthy, on s'aperçut qu'il n'assurait ni la langue française ni les écoles catholiques. Et cependant pendant des années on avait crié au grand triomphe que le parti conservateur avait remporté pour notre nationalité. Et de un.

L'impardonnable incurie du gouvernement Macdonald avait produit un soulèvement sur la Rivière Rouge. Pour obtenir l'apaisement, les chefs conservateurs firent d'abondantes promesses d'amnistie, qu'ils s'empressèrent de renier ainsi que je l'ai déjà dit. Le parti libéral, arrivé au pouvoir, le parti libéral qui n'avait rien promis, s'empressa d'accorder l'amnistie partielle, en face de l'opposition perfide des Macdonald et des Bowell qui se réservaient de faire pendre Riel un autre jour. Et de deux Le gouvernement McKenzie n'avait pas l'appui de la Province de Québec. L'homme aux \$32,000 avait raccolé assez d'influence indue pour garder une majorité de la députation française. M. McKenzie pouvait donc se considérer relativement libre vis-à-vis de la minorité catholique puisqu'elle lui était hostile.

Cependant en 1875 le gouvernement McKenzie en érigeant les Territoires du Nord-Ouest donnait aux catholiques le droit d'avoir des écoles conformes à leurs convictions religieuses et il autorisait l'usage officiel de la langue française. Il était réservé à un conservateur, espoir futur de son parti, d'enlever ces droits aux rôties. J'ai nommé M. Haultain, et le gouvernement conservateur de Sir John Thompson en sanctionnant les Ordonnances iniques, leur donnait toute la force du fait acquis. Et de trois Je n'oublie pas, Messieurs, le Manitoba. M. Greenway qui avait siégé dans une législature où il n'y avait pas de démarcation de parti arrivait finalement à la tête d'un gouvernement nominalelement libéral. Mais depuis 1879 le parti de M. Norquay faisait la guerre à l'élément français, le tory Dalton McCarthy vint donner l'aide de ses con-

seils et finalement Joe Martin, cet aventurier politique qui n'appartint jamais à aucun parti, apportait la législation scolaire qui, passa avec l'aide de toute la députation protestante, sans distinction de parti. Et encore une fois le gouvernement d'Ottawa laissa faire, conseillant aux catholiques d'aller de tribunal en tribunal, tandis que le fanatisme s'organisait et devait rendre tout remède impossible. A-t-on oublié que les Tupper que l'on veut ramener à la tête du parti conservateur, étaient prêts à appuyer dans l'Ontario une trentaine de candidats qui s'étaient engagés à opposer toute mesure de justice pour les catholiques du Manitoba. Peut-on ignorer que Roblin, que l'on veut présenter à la Province de Québec comme un ami des catholiques et un futur ministre fédéral, se sauva comme un lâche quand il s'agit de voter sur le mérite des lois scolaires, que ce même Roblin, depuis qu'il est au pouvoir, c'est-à-dire depuis huit ans, n'a pas présenté une seule mesure pour venir en aide aux écoles catholiques, mais qu'il s'est contenté de les mettre sur le pied des cabaretiers auxquels on permet de violer la loi moyennant considération. Ces gens-là nous les rencontrerons sur notre route aux prochaines élections générales et il est bon qu'on les connaisse.

Et de quatre.

Sous l'impulsion de Dalton McCarthy et grâce à la faiblesse des Langvin et des Caron on vit reprendre en sous-main l'œuvre d'union législative, rêve de Sir John A. Macdonald, si vertement dénoncée par Cartier.

A propos de la législation sur les cours d'eau, sur les licences, etc., on vit le gouvernement fédéral tenter systématiquement d'empiéter sur l'autonomie des provinces.

Sous Norquay le Manitoba était réduit à la famine, sous Taillon, Québec baissait humblement pavillon et les Canadiens-français eurent alors l'humiliation de voir leurs droits défendus par le gouvernement libéral d'Oliver Mowat, alors que leurs propres représentants n'osaient pas élever la voix.

Et de cinq.

Mais je ne continuerai pas cette énumération. Héritant d'une situation compromise et rendue désespérée par les lâchetés du parti conservateur, le parti libéral a fait un arrangement au Manitoba par lequel les catholiques jouissent dans toutes les paroisses, à l'exception de deux grandes villes, d'écoles conformes à leurs croyances : dans les provinces nouvelles il a assuré aux catholiques malgré les protestations d'énergumènes comme les Bennett et les Haultain— il a assuré, dis-je la jouissance perpétuelle des droits qui leur restaient encore, sans mettre d'entrave à l'extension de nouvelles libertés, à toutes les provinces il a rendu une mesure de justice qui leur permettra de marcher librement dans la voie du progrès.

Et cependant le parti libéral ne trouve pas grâce devant ceux qui ont tout compromis et tout perdu. Ce parti qui n'a pas craint de mettre à sa tête un Français et un catholique, porte horreur à ceux qui comptent pour arriver au pouvoir sur le vote des Sproule et des Hughes !

Encore une fois, Messieurs, permettez-moi quelques réminiscences.

En 1866 Gladstone, qui avait tout fait pour l'émancipation des catholiques et qui devait consacrer le dernier effort de son vieil âge pour gagner la liberté de l'Irlande, s'en allait à Rome.

Le cardinal Manning s'empressa d'écrire au Souverain Pontife :

"Gladstone ne vient pas en ennemi et est susceptible d'être gagné, autrement à son retour il pourrait être des plus dangereux.... ."

À notre égard, en Angleterre et vis-à-vis l'Irlande, il est le plus juste et le plus tolérant de nos hommes publics. Il est très sensible aux égards qu'on lui montre et ses sympathies, et son respect, religieusement parlant, nous sont acquis."

Je ne voudrais pas être injuste envers le clergé d'aucun pays, surtout celui du nôtre.

Le peuple canadien non seulement doit de la reconnaissance à son clergé qui l'a conduit à travers tant d'épreuves, mais il doit en être fier. Cependant on m'accordera qu'il serait difficile de trouver un pays où le clergé catholique depuis un siècle a su mieux gagner les âmes à la foi et se concilier les pouvoirs publics qu'en Angleterre, et ce n'est pas s'humilier que de prendre conseil de ses princes de l'Eglise.

Le cardinal Newman disait à son tour : "Dans la vie publique un homme d'esprit élevé n'impose pas ses vues aux autres simplement et complètement. Il lui faut agir de concert avec les autres ; il n'est pas libre de choisir ses fins, ni de les poursuivre par des moyens exempts des influences et des méthodes d'esprit moins nobles que le sien. Il ne peut faire que ce qu'il pense être pour le mieux. Il travaille à l'aventure en faveur de mesures si vastes et si compliquées que le résultat final en est incertain.

Un autre maître de la pensée et de l'action, Abraham Lincoln, disait, après avoir subi trois années d'une guerre qui ébranlait le continent :

"Je ne prétends pas avoir contrôlé les événements, mais je confesse simplement que les événements m'ont contrôlé : Maintenant, à la fin de trois années de lutte, l'état de la nation n'est pas ce que ni l'un ni l'autre des partis, ni aucun homme eut désiré ou prévu."

Enfin vous permettrez ma dernière citation, car elle est de l'aigle de Meaux. Bossuet dit dans ses immortels discours sur l'histoire universelle :

"Tous ceux qui gouvernent se sentent assujétis à une force majeure. Ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus. Ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils puissent la forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait le nom de ce qui n'est pas encore qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils."

C'est ainsi, messieurs, qu'à travers les âges, les esprits supérieurs, formés aux écoles les plus diverses, se rencontrent pour proclamer qu'il serait souverainement injuste d'exiger des hommes d'Etat la perfection toujours, le succès toujours.

Mais si c'est une leçon qu'il est bon de retenir, ce n'est pas une apologie que j'ai voulu offrir pour le gouvernement que j'ai l'honneur de supporter en Chambre.

Depuis 1896 la politique de Sir Wilfrid Laurier ne s'est pas justifiée seulement par le raisonnement ; elle s'est justifiée par des résultats palpables dont tout le pays est témoin.

En 1896 le parti conservateur, tout surpris d'être obligé d'abandonner le pouvoir, laissait une succession fort

embrouillée. Depuis la mort de Sir John Macdonald on peut dire que le pays avait marché à la dérive vers l'abîme que creusent inévitablement les faiblesses et les dissensions. Sans chefs capables de faire face aux problèmes qui demandaient une solution immédiate, il avait laissé se rallumer les vieux brandons de discorde, en donnant au pays le spectacle de l'affollement pareil à celui d'une bonne femme qui sauve une paire de ciseaux de l'incendie, tandis qu'elle laisse brûler sa bourse. Les ministres eux-mêmes donnaient au peuple l'exemple de la discorde la plus néfaste. Un jour c'était les ministres Canadiens - français qui démissionnaient et, l'autre jour la combinaison Foster-Tupper ; mais tous revenaient au bercail, attirés par l'invincible attrait du pouvoir, sans que pour cela les affaires du pays n'avancassent d'un pouce. On eût alors le spectacle inédit d'un Premier Ministre déclarant à la face du pays que pendant des mois il avait vécu dans un nid de traitres.

C'est au milieu de tant de fureurs déchaînées que Wilfrid Laurier était appelé à prendre les rênes du pouvoir pour rétablir l'harmonie entre les divers éléments de la population, pour rendre la confiance aux intérêts commerciaux sans laquelle la prospérité est impossible, et pour faire marcher le pays de l'avant sur la grande route de ses destinées. Comme un des plus ardents admirateurs de cet homme d'Etat que la Providence semble nous avoir conservé pour nous guider dans les circonstances difficiles que le pays devait traverser, on me permettra bien de dire que ce n'est pas sans quelque méfiance que ses amis le virent entreprendre cette tâche herculéenne de vaincre les préjugés, d'endormir les

passions échauffées par cinq années de luttes, de restaurer les industries ruinées par tant d'instabilité dans le gouvernement et ainsi d'amener la paix et le bien-être au foyer du travailleur.

Mais quelques semaines s'étaient à peine écoulées que tous durent comprendre que l'homme qui était assez philosophe pour dire galement, aux jours de mauvaise fortune, que le "royaume des libéraux n'était pas dans ce monde," possédait aussi cette vue de l'au-delà, le sens pratique et la connaissance profonde des hommes d'Etat. Appelant autour de lui l'élite des hommes qui avaient fait leur preuve, il se mit résolument à l'œuvre, distribuant à chacun sa tâche, suivant ses talents.

J'ai déjà dit un mot de la question des écoles du Manitoba.

A l'encontre de Sir Charles Tupper qui tenait un bill remédiateur d'une main et qui de l'autre appuyait des candidats qui s'engageaient formellement à voter contre ce bill, le parti libéral s'attacha à obtenir pour les catholiques les meilleurs termes possibles.

Et le résultat fut de meilleures écoles pour les enfants du Manitoba, et un décret de Rome prêchait non l'agitation mais la prudence, non les dénonciations, mais la reconnaissance des mesures de justice obtenues.

Et puisqu'on continue à vouloir nous harceler à ce sujet je dirai :

Le pouvoir fédéral a fait tout ce qu'il a pu en conformité avec la théorie du droit des provinces à l'autonomie. Le gouvernement provincial a le pouvoir incontestable de faire plus, ne serait-ce que de modifier les lois au sujet des taxes sur les écoles privées. Pourquoi ne s'adresse-t-on pas

à lui, avec la même insistance qu'on met à combattre le parti libéral ?

Quand on nous présente des gens comme les uniques défenseurs des bons principes, n'est-il pas juste de leur demander de justifier leur titre par des actes, des actes si simples et si faciles ?

Mais le gouvernement Laurier avait à faire face à un autre problème en arrivant au pouvoir. De temps immémorial le torysme avait prétendu au monopole du loyalisme. Chamberlain, cantonné dans Downing Street, renégat du radicalisme et d'autant plus zélé dans sa nouvelle doctrine, ennemi de toutes les libertés coloniales comme il l'avait été de la liberté pour l'Irlande, ne pouvait voir d'un bon œil, l'arrivée au pouvoir dans la principale colonie anglaise, d'un homme d'Etat qui était engagé par tout un passé politique à la défense des traditions que le parti libéral inaugura en Angleterre au moment où Lafontaine dotait notre pays du gouvernement responsable. Mais, comme je l'ai déjà dit, Sir Wilfrid avait à s'adjoindre un de ces magiciens de la finance, un digne émule de Gladstone, qui d'un seul coup réduisit au silence les critiques malveillantes, en accordant à la mère-patrie le tarif préférentiel, qui a depuis été imité par toutes les autres colonies de l'Empire. Cette politique adoptée au milieu des acclamations de tout un peuple, l'Angleterre en reconnaît aujourd'hui la valeur et le Canada en recueille les bénéfices. Car cette politique n'a pas été dictée par le simple désir de courtiser les autorités impériales, elle a été dictée par ce sentiment que Sir Wilfrid Laurier exprimait si bien : "Le Canada avant tout, le Canada toujours."

Cette politique, l'opposition conser-

vatrice n'a jamais osé l'attaquer de front, et après l'immense fiasco de la "protection adéquate" M. Borden veut bien s'occuper aujourd'hui, d'une voix timide, de la masse des consommateurs, que le parti libéral lui n'a jamais oubliée. Et en rendant au pays la confiance, le tarif Fielding inaugurerait cette ère de progrès qui restera comme l'âge d'or dans nos annales. Un seul chiffre suffira pour indiquer la route parcourue.

En 1895-96, la valeur du commerce étranger du Canada, s'élevait à \$239,025,360, durant l'année qui vient de s'écouler, cette valeur s'est élevée à \$612,652,107, soit presque le triple de ce qu'elle était, lors de l'arrivée au pouvoir. Et que ceux qui ont du goût pour la statistique, ouvrent nos recensements et nos annuaires, ils trouveront que tous les progrès correspondent à l'expansion commerciale, qui a fait de la modeste Puissance du Canada, une puissance mondiale.

Nos industriels réclament surtout des mains pour tenir leurs machines en activité, nos cultivateurs déclarent qu'ils ne peuvent trouver de chemins de fer pour expédier aux marchés, le produit d'une culture toujours grandissante. Les uns se plaignent, mais les propriétaires se réjouissent de la plus value donnée aux biens fonciers, par ce bel élan industriel, les chemins de fer eux-mêmes se récrient de ne pouvoir suffire à cet agrandissement trop rapide, bien qu'ils trouvent toujours chez le gouvernement libéral la plus large générosité, en tant que conforme avec la conservation du domaine national pour le peuple.

Le parti libéral a voulu et donne en ce moment, un nouveau chemin de fer transcontinental au pays; mais à l'encontre du parti conservateur, il

n'a aliéné, ni un pouce du territoire national, ni un iota de la liberté des lignes de chemin de fer concurrentes.

Le nouveau transcontinental sera un chemin de fer ouvert à toutes les concurrences et qui offrira aux cultivateurs de l'Ouest, les moyens de transport les plus faciles que les ingénieurs puissent trouver, aussi bien que les meilleurs marchés que l'esprit commercial puisse concevoir.

Ces vastes développements devaient nécessairement amener une grande immigration. L'Ouest s'intéresse surtout à cette question.

On a beaucoup parlé dans ces derniers temps de l'immigration française. Si on lisait les "Cloches de St-Boniface," on verrait dans chaque numéro l'heureuse nouvelle d'une fondation d'une paroisse française. Et je me demande ce qui serait advenu de cette immigration française si elle était tombée sur nos bords aux jours de 1895-96, quand tout s'en allait à la débandade, Messieurs, je ne vous retiendrai pas d'avantage pour vous parler de détails que vous voyez commenter tous les jours dans les journaux. Permettez-moi seulement en terminant de vous rappeler qu'il y a trente ans, le chef dont le parti libéral s'honore, celui qui encore tout dernièrement siégeait comme une des figures les plus éminentes dans les conseils de l'empire Britannique, posait dans un discours qui restera comme un des plus importants de nos annales politiques, la doctrine que le Canada français ne pouvait pas prétendre à s'isoler, mais qu'il devait se ménager des alliances en s'appuyant sur la justice imprescriptible.

Nous n'avons pas là l'opportunisme d'un Winthorst prêt à sacrifier au militarisme d'une monarchie absolue pour obtenir quelques bribes de con-

cessions; nous n'avons pas une tactique politique qui laissait un pouvoir tyrannique imposer un catéchisme allemand à la Pologne catholique, mais nous avons une déclaration de foi, dans l'esprit de justice de la démocratie sans égard à l'origine de race, si on savait faire appel à son grand cœur.

Cette politique, Sir Wilfrid Laurier l'a poursuivie depuis ce jour, et si parfois sa route a été semée de ronces et d'épines par des adversaires peu scrupuleux, on ne saura nier qu'il est arrivé en dépit de tous les obstacles réels et factices, à porter le Canada à un degré de prospérité matérielle et d'influence parmi les nations tel qu'aucun de nous n'aurait osé l'espérer il y a dix ans.

Et nous pouvons, Messieurs, dire avec orgueil que le Canada s'affirme aujourd'hui dans toute la splendeur de sa robuste jeunesse, et donne asile à l'un des peuples, les plus libres qu'il soit possible de trouver sous le firmament.

Notre population, composée des descendants des principales nations du globe, vit dans la paix et l'harmonie, comme les membres d'une même grande famille, possédant tous, chacun les mêmes privilèges et les mêmes avantages : liberté de parole, liberté de conscience, droits égaux, égalité devant la justice, tout cela assuré et établi sur des bases tellement fermes que l'édifice tout entier, dresse vers le Ciel, ses assises grandioses et magnifiques, sans que l'œil perçoive nulle part la moindre fissure pouvant mettre en danger sa solidité et sa permanence future. Depuis les remparts que nous font à l'est nos hautes falaises si souvent battues en brèche par les flots déchainés de l'Atlantique; à travers les immenses

vallées du St-Laurent et de l'Ottawa, dominées par les magnifiques mers d'eau douce qui sont l'émerveillement de l'univers ; plus loin encore, traversant nos grandes forêts encore dans toute leur splendeur primitive et dont les arbres géants ondulent comme une mer d'une incalculable richesse, puis nos immenses régions minérales, n'attendant que la main qui en fera sortir les innombrables métaux précieux ; passant, encore plus loin, à travers nos prairies fertiles qui renferment dans leur sein de quoi nourrir cent millions d'habitants ; puis, escaladant les cimes orgueilleuses des énormes montagnes Rocheuses et dévallant enfin de l'autre côté vers les cités paisibles et heureuses, qui bordent le grand Océan Pacifique ; partout où qu'on aille, le génie de la liberté proclame à la face de l'univers entier que le Dominion du Canada est aujourd'hui cette terre privilégiée entre toutes, vers laquelle gravitent en ce moment tous ceux qui ont placé haut leurs cœurs et leurs espérances ; où peuvent affluer les millions de déshérités du vieux monde avec la certitude de fonder ici des foyers et jouir en paix de la plénitude d'institutions libres et libérales, assurant protection pleine et entière pour la vie et les biens, comme aucun autre pays du monde ne saurait en montrer de semblables.

Fiers de notre chef, confiants dans les lieutenants qu'il a su réunir, assurés que les bases de la politique qu'il a posées sont une garantie pour nos libertés futures, il nous reste à marcher avec ardeur et confiance au prochain combat. Est-il nécessaire pour moi dans une assemblée du genre de celle-ci, de parler de la grande personnalité de Sir Wilfrid Laurier. En Angleterre, le pays par

excellence des libertés politiques, Sir Wilfrid fit une impression telle, que tous les grands journaux de Londres proclamèrent, que le grand homme d'Etat Canadien, avait sa place marquée dans les annales de l'Empire Britannique.

Il y a cependant un témoignage que nos adversaires ne peuvent mettre en doute, et c'est celui d'un homme dont le pays pleure encore la perte, je veux parler de Sir Adolphe Chapleau. Le grand tribun dont la mâle éloquence a si souvent électrisé les foules, s'exprimait ainsi dans un discours qu'il prononçait quelques années avant sa mort : "Quand disait-il, l'illustre chef du parti libéral, Sir Wilfrid Laurier nous rapportait de l'Angleterre la dernière de nos libertés politiques, le droit pour le Canada de faire lui-même ses traités de commerce, droit qu'il avait conquis par sa diplomatie et son éloquence, j'ai été le premier à l'acclamer, parce qu'il avait beaucoup travaillé pour son pays." Ce superbe et retentissant hommage d'un adversaire de vingt ans nous console grandement des outrages et des injures, que des pygmées politiques, ne cessent de lancer contre celui, dont le nom figurera un jour au livre d'or de notre nationalité, comme une de nos gloires les plus pures. Il y a une pensée qui me frappe en ce moment quand je songe au progrès prodigieux accompli par notre race, depuis le jour où faibles et décimés, nous fûmes abandonnés par la France. A l'aurore des grandes fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec, il me sera bien permis de développer cette pensée : Quand, sur les plaines d'Abraham les deux héros Wolfe et Montcalm, tombèrent enveloppés tous deux, vainqueur et vaincu, dans le même manteau de gloire, c'en était fait de la domination française au

Canada et comme l'a si bien dit un de nos grands poètes, "le drapeau fleurdéssé replia son aile et repassa les mers".

N'est-il pas permis de croire que ceux qui tombèrent alors pour la défense de la colonie, purent entrevoir, comme dans une dernière vision, les deux races ennemies, devenues unies aujourd'hui dans un sentiment de commune fraternité et travaillant toutes deux à l'édification de cette nationalité Canadienne, que dirige avec tant de tact et de fermeté, un des descendants de la vieille race, dans la personne de Sir Wilfrid Laurier. Si le sort des armes ne nous fut pas alors favorable, il nous a fallu faire, depuis des luttes gigantesques, luttes qui sont restées légendaires sur le champ plus pacifique de la politique. Plus heureux que leurs devanciers sur les champs de bataille, les Papineau, les Lafontaine et les Laurier, ont été les athlètes, qui ont arraché à l'Angleterre, lambeau par lambeau, toutes les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui et, comme l'a si bien dit Chapleau, cette voix d'outre-tombe, dont je voudrais entendre l'écho se répéter dans toutes les poitrines, Sir Wilfrid Laurier nous a rapporté de l'Angleterre, la dernière de nos libertés politiques. Pour cette raison et, je voudrais en ce moment être entendu de tous mes compatriotes, la reconnaissance qui est la vertu des grandes âmes, doit nous porter à appuyer le gouvernement Laurier. Messieurs, je ne suis

ce soir, qu'un des humbles porte-parole du parti libéral et vous me pardonnerez si j'ose vous demander de toujours suivre le drapeau, car, il nous conduira sûrement sur le chemin de l'honneur et de la victoire.

Un vieux guerrier barbare disait à ses soldats avant de les lancer contre les légions romaines: Soldats, songez à vos ancêtres, songez à vos descendants! M'inspirant moi-même de ces paroles, je vous demande de songer à tout ce que le gouvernement Laurier a fait pour notre pays, et surtout à l'avenir brillant qui nous est réservé si nous lui sommes fidèles. M. le Président, je termine, mais avant de laisser cette tribune, laissez-moi vous dire que ce n'est pas sans un sentiment de crainte que je suis ici ce soir en pensant à cette pléiade d'hommes distingués qui m'ont précédé ici, tels que les Brodeur, les Lemieux, les Gouin, les Gervais et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, mais j'ose espérer, que l'humble semence jetée ce soir au sei de votre club, d'où sont sorties tant de victoires libérales, portera quelques fruits. M. le Président, laissez-moi vous remercier pour la bienveillante attention que vous m'avez accordée, et j'emporte avec moi, après cette magnifique assemblée, la conviction d'avoir rempli mes devoirs de citoyen en acceptant l'honneur de venir déployer le drapeau libéral devant vous, drapeau qui, j'en ai la douce confiance, flottera longtemps encore sur les hauteurs de la vieille et patriotique Province de Québec.



